

## CONSIGNES POUR L'EPS

Madame, Monsieur,

La situation sanitaire impose l'instauration de consignes particulières en Education physique et Sportive.

→ Au collège le port du masque du masque est obligatoire pour les personnels et les collégiens dans tous les temps scolaires, hors activité physique. La distanciation entre élèves doit être recherchée. L'activité en extérieur est préconisée.

→ Les élèves viennent en cours d'EPS déjà vêtus d'une tenue adaptée à l'activité physique.

- Prévoir un Tee Shirt et une paire de chaussettes de rechange ;
- Un sac pour les chaussures sales
- Un masque de rechange
- Une gourde

→ Organisation des cours de Natation. Conforme au protocole sanitaire. Tests en début d'année et cycle de Natation pour les « Non nageurs »

→ UNSS : reprise des activités dans le respect du protocole sanitaire.

Par le respect des consignes sanitaires, chacun participe au bien vivre ensemble au sein du Collège.

Le Principal

S. GUERITOT